

Qualité et sûreté des espaces urbains

plan urbanisme construction architecture **PUCA**

Programme d'expérimentation



Programme d'expérimentation « Qualité et sûreté des espaces urbains »

Cahier n°4 – Atelier de Chelles / septembre 2011

Ministère de l'Écologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement
Direction Générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature
Plan Urbanisme Construction Architecture
Grande Arche de la Défense, Paroi Sud
92055 La Défense cedex

Directeur de la publication :

Emmanuel Raoul, secrétaire permanent du PUCA

Coordination :

Bertrand Vallet, responsable du programme « Qualité et sûreté des espaces urbains »
bertrand.vallet@developpement-durable.gouv.fr

Christophe Perrocheau, chargé de valorisation
christophe.perrocheau@i-carre.net

Eric Amanou et Fanny Martel, AMO du PUCA pour ce programme
eric@amanou.fr et fanny.martel@amanou.fr

Ce cahier a été rédigé par Jacques Frenais, Christophe Perrocheau et Bertrand Vallet.

Photographies :

Romain Gibert

Conception graphique :

Frédéric Martinot

Pour plus d'informations sur le programme « Qualité et sûreté des espaces urbains » :
<http://rp.urbanisme.equipement.gouv.fr/puca/>

ISSN : 2114-9364
Septembre 2011

Sommaire



Centre gare, Chelles

Fréquentation et préservation : les espaces verts	6
La crise urbaine et la confiance	7
Centre gare de Chelles et square de la Villa Max	8
Analyse urbaine, architecturale et paysagère	8
Les risques liés à l'ouverture du square	10
Les perspectives d'avenir de la villa Max et de son jardin	10
Ilot Gare et Quartier Montceleux à Sevrans	12
Sevrans : une ville aux nombreux atouts malgré une omniprésence de l'insécurité	12
Objectifs de l'intervention urbaine	14
Propositions d'aménagements expérimentaux	15
Le grand projet et l'action quotidienne	16
La gare, repère majeur	16
Habiter un parc	17
L'espace comme service public	18
Protections	19
Les rythmes d'intervention	20
Ouverture ou fermeture ?	23
Le programme « Qualité et sûreté des espaces urbains » du Plan Urbanisme Construction Architecture	26

et préservation : les espaces verts

Fréquentation



La Villa Max à Chelles

En un sens, l'atelier qui s'est tenu à Chelles, le 30 juin, a permis d'approcher au plus près la place, relative mais indispensable, de l'action urbaine dans le champ de la sûreté. Les deux villes dont les projets étaient présentés, Chelles et Sevrans, après avoir situé l'ampleur des questions de police, des plus dramatiques, à Sevrans, aux plus familières, à Chelles, ont affirmé la permanence de leur préoccupation d'urbanisme : instaurer la confiance parmi les citoyens. Tous les aspects des débats, orientés vers le traitement des espaces publics autour des gares et vers la qualité des espaces verts, ont ramené à cette question qui s'est donc révélée fondamentale. Et il est intéressant de noter que l'atelier dont le sujet était, en apparence, le plus spécifique (les gares et les jardins publics) s'est affronté au problème commun à tous les sites d'expérimentation du programme PUCA : les différentes échelles et les différents rythmes de l'intervention sur la sûreté des espaces urbains.



Quartier Montceleux, Sevrans

→ La crise urbaine et la confiance

Les deux témoignages apportés lors des échanges, celui de Chelles et celui de Sevrans, suscitent des images très contrastées. Sevrans est, en ce moment, l'une des villes emblématiques de la crise urbaine contemporaine. Gros trafics de drogue et grand banditisme, armes à feu et guet-apens, appel aux médias et à l'intervention nationale. Chelles semble, au contraire, avoir conservé, au sein d'opérations très modernes, les charmes des « environs de Paris » du temps des chemins de fer et des bords de Marne. Ce n'est pas un hasard si une grande partie de l'objet d'expérimentation traité dans le programme du PUCA y est constitué par une villa très bourgeoise du 19^{ème} siècle et par son jardin à « fabriques ». Une période révolue et un patrimoine déjà historique y sont rappelés comme une belle époque. Lors de la visite des lieux, les réactions des participants à l'atelier allaient majoritairement dans ce sens. Tous appréciaient la magie d'un petit territoire de féerie à quelques mètres de grandes infrastructures.

Car les deux villes ont d'abord en commun d'être également bien desservies. L'une et l'autre, à quelques kilomètres l'une de l'autre, sont prévues parmi les

pôles de communication ferroviaire du Grand Paris. La gare de Chelles est déjà la préfiguration du carrefour multimodal pour la zone Est qu'elle doit devenir. Sevrans, aussi proche de Paris que de l'aéroport Charles de Gaulle, est aujourd'hui desservie par deux stations sur deux lignes distinctes du RER.

Chelles et Sevrans sont deux communes de résidence populaire. Sevrans, malgré les berges du canal de l'Ourcq et le beau parc forestier que traversent les randonneurs, frappe tout d'abord par l'importance de l'habitat social. Or, il est connu que les habitants de ces quartiers sont particulièrement sensibles aux troubles de l'insécurité, quelles que soient leur importance et même leur réalité. Il n'y a pas de réelle violence à Chelles mais le quartier de la gare y est néanmoins ressenti comme un lieu idéal pour d'éventuelles mauvaises actions, un lieu propice aux activités délinquantes. Les rassemblements de gens plus ou moins désœuvrés en surplomb de la gare routière, autour du marché couvert quand celui-ci est fermé, sont réputés comme une menace.

En réponse à ces craintes et aux troubles réels de jouissance, les deux équipes municipales se proposent de rétablir la confiance des résidents, par des mesures différentes, mais dans les deux cas au moyen de l'amélioration du cadre de vie. Afin de « sortir du dilemme sécurité/insécurité », les Villes assignent à l'urbanisme et à l'action sur l'espace le rôle de restaurateur du sentiment général de bien-être. On verra, au long de ce cahier, par quels moyens.

Ce cahier est composé de trois parties : les deux premières rendent compte de manière synthétique des analyses et des propositions d'action réalisées par l'Atelier JOURS en partenariat avec Réussir l'Espace Public pour le site de Chelles, et par l'Université de Paris Ouest Nanterre associée au laboratoire CRESSON de l'école d'architecture de Grenoble pour le site de Sevrans. La troisième partie du cahier restitue, en les problématisant, les débats de l'atelier d'échanges. ■



Square de la Villa Max, Chelles



Centre gare, Chelles

Synthèse intermédiaire du travail de l'Atelier JOURS / Réussir l'Espace Public ¹

→ Analyse urbaine, architecturale et paysagère

Le square de la villa Max se situe à proximité immédiate de la gare de Chelles en Seine-et-Marne. Il abrite une maison bourgeoise visible depuis les quais de la gare. Actuellement fermés au public, le square et la villa ont été achetés récemment par la collectivité locale dans le projet de conférer un caractère public à cet espace de qualité qui se trouve au centre de la ville, dans un quartier dense, commerçant, et à proximité de flux importants reliant la gare au centre administratif de Chelles. L'environnement de la villa a fortement changé ces dernières années sous l'effet

d'interventions urbaines importantes (agrandissement de la gare et création de voies nouvelles, création de la gare routière, aménagement de la ZAC de la gare, transformation du centre ancien de Chelles) : la Villa Max, initialement située dans un quartier résidentiel, a ainsi progressivement acquis une position stratégique au milieu d'un « hub » de la banlieue parisienne.

Cette villa a été construite vers 1880, dans la mouvance des nouvelles villégiatures bourgeoises qui apparaissent aux alentours de la gare et de la Marne.

² Le travail sur le site expérimental de Chelles est mené par Julia Golovanoff et Pierre Vandenbrouck, paysagistes (atelier JOURS), en association avec Yves Janvier, ingénieur et économiste (groupement « Réussir l'Espace Public »).



Son architecture emprunte à différentes époques allant du Moyen-Age à la fin du 19^{ème} siècle (fenêtres à meneaux, fenêtres renaissance, colombages, bow-window). Elle appartient à la tendance régionaliste de la maison normande à colombages.

Le jardin avait initialement une surface de 2 200 m² ; il a été restructuré et réduit en 2005 à la suite de l'implantation de nouvelles constructions à proximité.

Le premier élément remarquable du jardin sont les fabriques artisanales en ciment. Ces fabriques sont assez nombreuses sur un espace de superficie réduite puisqu'on trouve au sein du jardin :

- un ensemble composé d'un kiosque (rappelant la forme d'une pagode) associé à une passerelle ;
- un ensemble plus classique composé d'une grotte située à la source d'une rivière coulant sinueusement

vers un bassin en forme de haricot. Au centre du bassin se trouve un abri pour oiseaux.

- une volière octogonale située sur un podium rocheux.
- une construction adossée au mur d'enceinte. La présence de grillage laisse penser que cette construction avait une fonction de cage à animaux.

Ces fabriques sont caractéristiques de la fin du 19^{ème} siècle mais elles remontent à une longue tradition de l'histoire des jardins. Le thème de l'imitation de la nature a en effet traversé l'histoire des arts et notamment l'art du jardin. Il puise sa source dans les fresques représentant les jardins des villas antiques de l'époque romaine. Il imprègne également les décors fantastiques redécouverts à la Renaissance dans des villas ensevelies. Ce thème a ensuite évolué en s'adaptant aux courants qu'il traverse : maniériste sous

Centre gare de Chelles et square de la Villa Max

Louis XIV (bosquet des rocailles) puis pittoresque sous Louis XVI (bosquet des bains d'Apollon). Au 19^{ème} siècle, ce style sera popularisé par la politique de paysage de Napoléon III à Paris. La figure aujourd'hui la plus représentative de ce courant « d'imitation de la nature » est sans doute le parc parisien des Buttes Chaumont inauguré en 1867. Il marque l'apparition du « ciment rustique » dans les jardins publics en France et inaugure la période de gloire des « rocailleurs », artisans confectionnant ces décors de ciment.

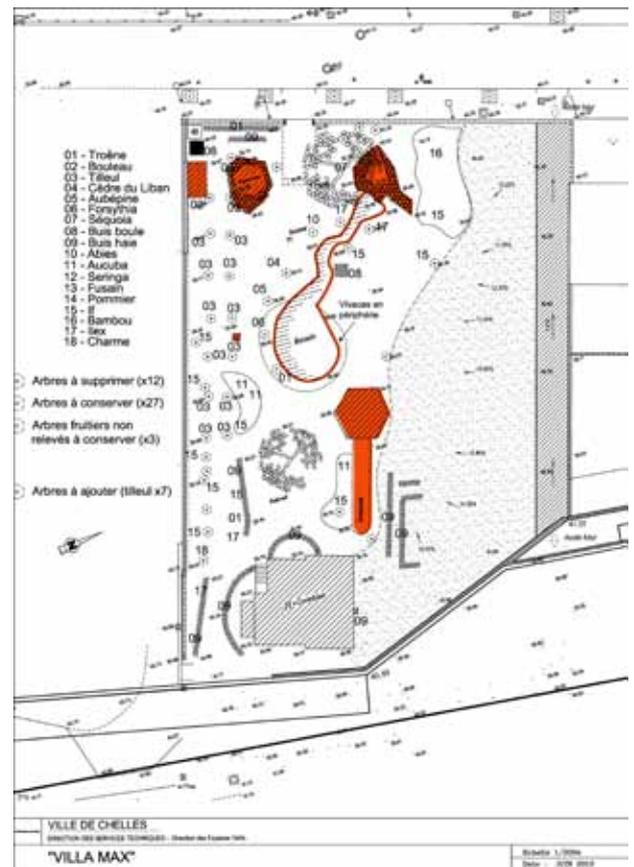
En ce qui concerne le patrimoine végétal, on remarque la présence de deux beaux arbres dignes d'attention : un cèdre ainsi qu'un séquoia.

La propriété se retrouve ainsi aujourd'hui dans une situation très particulière : c'est l'unique maison d'habitation individuelle dans le quartier de la gare. Les caractères et la situation de la villa ont amené la collectivité à lancer une réflexion sur l'ouverture au public de cet espace.

→ Les risques liés à l'ouverture du square

Le passage d'un jardin privé à un espace public n'est pas sans poser de questions, la valeur du jardin étant en partie liée à la présence d'éléments fragiles. Cette fragilité est principalement liée aux fabriques qui laissent apparaître certains signes de vieillissement et de dégradation (garde corps cassé, envahissement par le lierre pouvant avoir une action destructrice sur des supports abîmés ; corrosion des armatures métalliques à nu, système hydraulique ne fonctionnant plus ...). Originellement conçues pour un jardin privé, elles sont en effet plus fines que ce que l'on observe habituellement dans les parcs publics. La décision de les conserver suppose donc une action de restauration pour permettre à minima la stabilisation de leur état de conservation.

Plan du square de la Villa Max et des fabriques



Si ces fabriques peuvent être dégradées par la fréquentation intensive du public, elles peuvent également s'avérer dangereuses pour l'utilisateur. De fait, elles ne respectent pas les normes actuelles applicables à un espace public : étroitesse des cheminements (en particulier des escaliers), charges admissibles,



Une des pistes de travail de l'atelier Jours sur la Villa Max

hauteurs de chute importantes, garde corps non réglementaires... Or l'adaptation des fabriques à toutes les contraintes réglementaires actuelles ne semble pas possible sans les défigurer, ce qui laisse penser qu'elles ne pourront pas être directement accessibles au public.

Par ailleurs, le diagnostic sécurité réalisé par Yves Janvier, directeur du groupement Réussir l'Espace Public, fait apparaître, s'ils ne sont pas anticipés, un certain nombre de facteurs de risque. La délinquance est aujourd'hui peu importante dans la ville de Chelles, hormis un foyer ponctuel d'insécurité centré sur le bord de l'esplanade de la gare (rassemblement permanent de quelques personnes, phénomènes d'alcoolisation et de deal avéré). Le square de la ville Max, du fait de sa proximité avec la gare et l'esplanade et de sa configuration, pourrait, une fois ouvert au public, se révéler propice aux activités délinquantes. Il pourrait être « annexé » par le groupe de l'esplanade. Sans qu'il n'y ait de danger avéré d'agression, il est probable que cette appropriation génère un évitement des lieux par certains usagers et des difficultés pour les professionnels riverains (principalement un boulanger et un cabinet de radiologie).

→ Les perspectives d'avenir de la villa Max et de son jardin

Compte tenu de ces différents éléments d'analyse, l'atelier Jours travaille autour de trois pistes :

➤ celle d'un jardin transformé : entièrement ouvert au public, cette solution nécessite une reconfiguration

importante pour protéger les éléments fragiles ou dangereux. La présence d'un gardien serait souhaitable dans cette hypothèse.

➤ celle d'un parcours choisi : il s'agirait de clore la partie fragile et de rendre accessible les espaces moins sensibles en lien avec l'espace public jouxtant la villa.

➤ celle d'un public choisi : dans cette hypothèse, une utilisation de la villa est rendu possible en concession pour un café (et donc sous surveillance), ou encore un usage du jardin par des associations de jardiniers ou des ateliers pédagogiques par exemple

En tout état de cause, le jardin ne peut être ouvert en l'état et les transformations nécessaires à sa mise aux normes risquent d'enlever le caractère pittoresque qu'il possède aujourd'hui. L'hypothèse privilégiée est plutôt celle de la clôture de la partie du jardin la plus fragile (hypothèse du parcours choisi) et de la création d'un espace public en bordure qui permettrait de rendre visible et de valoriser l'actuelle villa et les fabriques. Le jardin ancien serait ainsi offert aux regards mais sans pouvoir être parcouru. Sous l'intitulé « Le 21^{ème} siècle regarde le 19^{ème} », le projet de nouveau jardin, contemporain, se trouverait en surplomb par rapport au jardin du 19^{ème} siècle, profitant du dénivelé existant. De plus, l'atelier Jours propose également d'animer la partie fragile du jardin en l'ouvrant ponctuellement à des personnes qui pourraient l'entretenir ou le valoriser (hypothèse du public choisi). ■



Quartier Montceleux à Sevran

Ilot Gare et



Quartier Montceleux, Sevran

Synthèse intermédiaire du travail de l'Université de Paris Ouest Nanterre et du laboratoire CRESSON ²

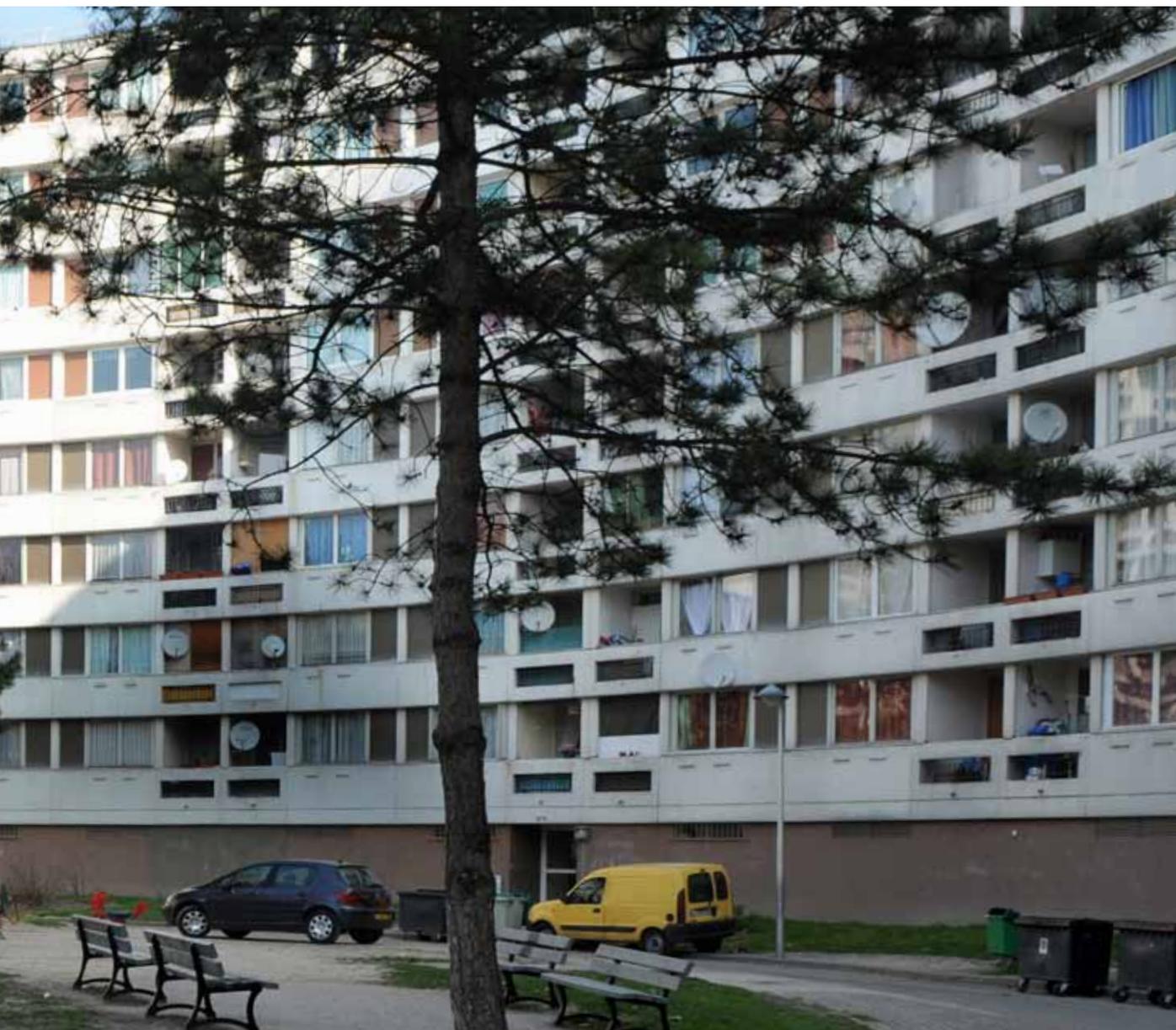
→ Sevran : une ville aux nombreux atouts malgré une omniprésence de l'insécurité

Comme le résume Stéphane Blanchet, 1^{er} adjoint au maire, Sevran est « emblématique de la crise urbaine, sociale et économique ». La ville dispose pourtant de nombreux atouts. En premier lieu, sa situation et ses infrastructures de transport. Sevran est au nord est de Paris, à 25 minutes de Châtelet les Halles par le RER B, et à proximité de l'aéroport Roissy Charles de Gaulle qui est un gisement d'emploi important. La ville accueille deux gares RER, un arrêt du tram-train, deux gares routières et à terme deux stations de métro du

Grand Paris. De plus, la ville dispose d'un patrimoine naturel et paysager riche : le canal de l'Ourcq, le parc national forestier de la Poudrerie (inscrit dans le réseau Natura 2000). La ville présente également un potentiel foncier important avec 35 Ha de friches agricoles et de très grandes friches industrielles qu'elle a pour projet de reconquérir.

Sevran compte 51 000 habitants, essentiellement une population jeune (près de la moitié des habitants ont moins de 30 ans). La population connaît d'importantes

² Le travail sur le site expérimental de Sevran est mené sous la direction de Pedro José Garcia Sanchez, sociologue à l'Université de Nanterre, en partenariat avec Sandra Fiori, urbaniste et chercheur au laboratoire CRESSON de l'école d'architecture de Grenoble.



difficultés sociales. Plus de la moitié des habitants réside en ZUS et 22% de la population est au chômage, un chômage qui touche particulièrement les jeunes qui sont souvent peu diplômés. 56 % des foyers n'y sont pas imposables. C'est également une collectivité pauvre, victime des inégalités territoriales.

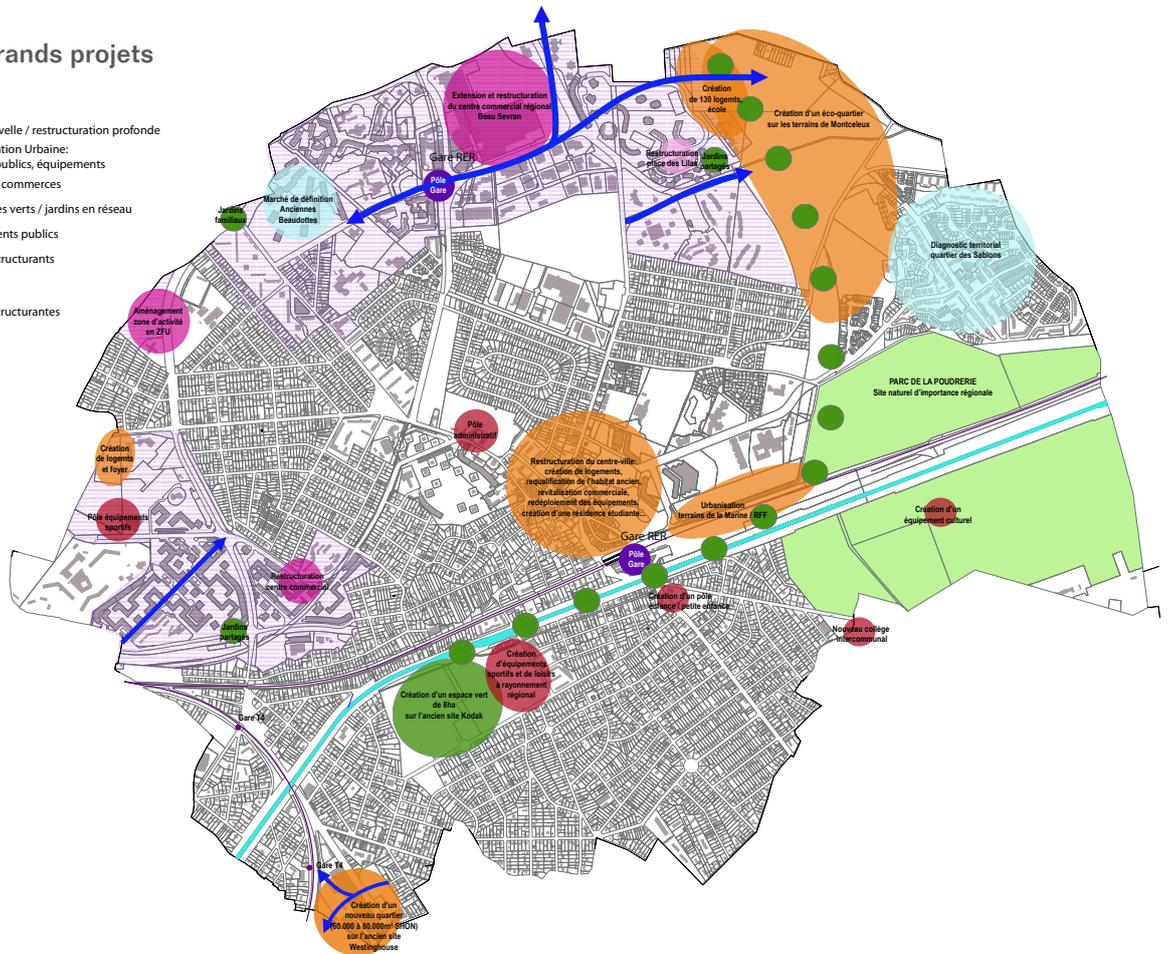
D'un point de vue urbain, la ville est dominée par l'habitat collectif. Elle comprend 42% de logements sociaux. Le quartier Montceuleux, site du programme expérimentation, est un grand ensemble qui a été conçu en 1975 comme un parc habité, la végétation constituant un socle unifiant les ensembles de logements. Mais ce parc habité est fortement enclavé : la voirie principale est périphérique et certaines voies de desserte sont en impasse. Ce site, composé de deux résidences sociales, d'un foyer-résidence gérontologique et de cinq copropriétés est séparé de

la gare par un centre commercial. La ville a pour projet de créer un axe qui traversera le quartier et le reliera à l'îlot de la gare, second site d'expérimentation qui concentre un nombre important de commerces de proximité, de services et d'équipements et draine chaque jour 25 000 personnes environ . A une échelle plus large, l'objectif est de renforcer la liaison entre le quartier d'habitat des Beaudottes à l'ouest et un futur secteur d'urbanisation de 35 Ha à l'est de Montceuleux. Cette liaison prendra la forme, pour le dire schématiquement, d'une rue promenade dans le centre commercial qui doit lui-même être requalifié. Les habitants empruntent aujourd'hui la galerie de centre commercial comme une véritable rue, pour se promener, pour aller d'un quartier à l'autre. Il va donc s'agir de conforter cet usage et d'améliorer la qualité spatiale et l'ambiance de cette liaison.

Ilot Gare et Quartier Montceuleux à Sevrans

Sevrans : grands projets

- Urbanisation nouvelle / reconstruction profonde
- Projets de Rénovation Urbaine: habitat, espaces publics, équipements
- Zones d'activité / commerces
- Création d'espaces verts / jardins en réseau
- Pôles d'équipements publics
- Espaces publics structurants
- Secteur d'études
- Nouvelles voies structurantes



La halle commerciale de la gare est l'objet de nombreux dysfonctionnements (multipropriété, recoins, problèmes d'accessibilité, confusion des accès) et de problèmes d'insécurité (nombreux vols avec violences, fuite des auteurs dans les allées jouxtant la gare). Le secteur Montceuleux connaît aujourd'hui des phénomènes de délinquance importants : rodéos de voitures, investissements de halls, tirs, intimidations. Une forte zone de tension est en particulier perceptible aux abords du foyer pour personnes âgées.

→ Objectifs de l'intervention urbaine

L'image dominante de Sevrans est celle d'une ville où la délinquance et l'insécurité y sont très importantes. Comme le résume Pedro José Garcia Sanchez, « l'insécurité à Sevrans est omniprésente, diffuse et confuse ». C'est une sorte de « bruit qui s'empare de tout, sans que l'on arrive toujours à déceler de quoi il s'agit ». Pour sortir du dilemme sécurité-insécurité, l'équipe propose trois pistes d'action complémentaires : développer des mécanismes de sécurisation et d'ordre public ; restaurer la confiance et améliorer le cadre de vie. C'est dans ce contexte que l'équipe fixe, pour le quartier Montceuleux, un certain nombre d'objectifs au regard de ces deux derniers enjeux :

- « reprendre place » via une présence institutionnelle. Les services publics et les associations ont un rôle à jouer pour « réoccuper le territoire », il s'agit donc de densifier dans le temps et dans l'espace leur action ;
 - mettre en confiance les habitants en les associant activement à l'aménagement de leur quartier ;
 - favoriser une réappropriation du quartier et ouvrir le secteur vers l'extérieur : pour cela un balisage de cheminements et l'aménagement de lieux de convivialité pourraient être une piste ;
 - gérer le passage à l'opérationnel dans les projets, inscrire l'action publique dans un temps intermédiaire entre l'urgence et le temps du projet urbain. L'objectif est d'obtenir des résultats concrets dans un temps court, qui n'est pas celui du projet urbain.
- A cet effet, l'équipe propose d'expérimenter avec les habitants un aménagement temporaire qui préfigurerait un aménagement plus pérenne. Cette démarche impliquerait plusieurs services municipaux et administrations urbaines, dans un cadre d'expérimentation de modalités nouvelles de fabrication et de gestion de l'espace public. L'aménagement se déploierait au centre du quartier Montceuleux, sur le cœur du parc habité lui-même, puisque c'est ici que les perceptions de l'espace sont les plus floues.

Le choix de cet aménagement s'est appuyé sur l'analyse de l'existant, et principalement des ressources dont disposait le quartier Montceuleux, des ressources mobilisables à court terme. Ces ressources sont de trois ordres :

- les lieux utilisés et porteurs d'une dynamique,
- les actions déjà mises en œuvre sur le quartier et qui fonctionnent (comme les animations de pieds d'immeubles),
- les acteurs mobilisés (des professionnels issus du social et de l'urbanisme)

➔ Propositions d'aménagements expérimentaux

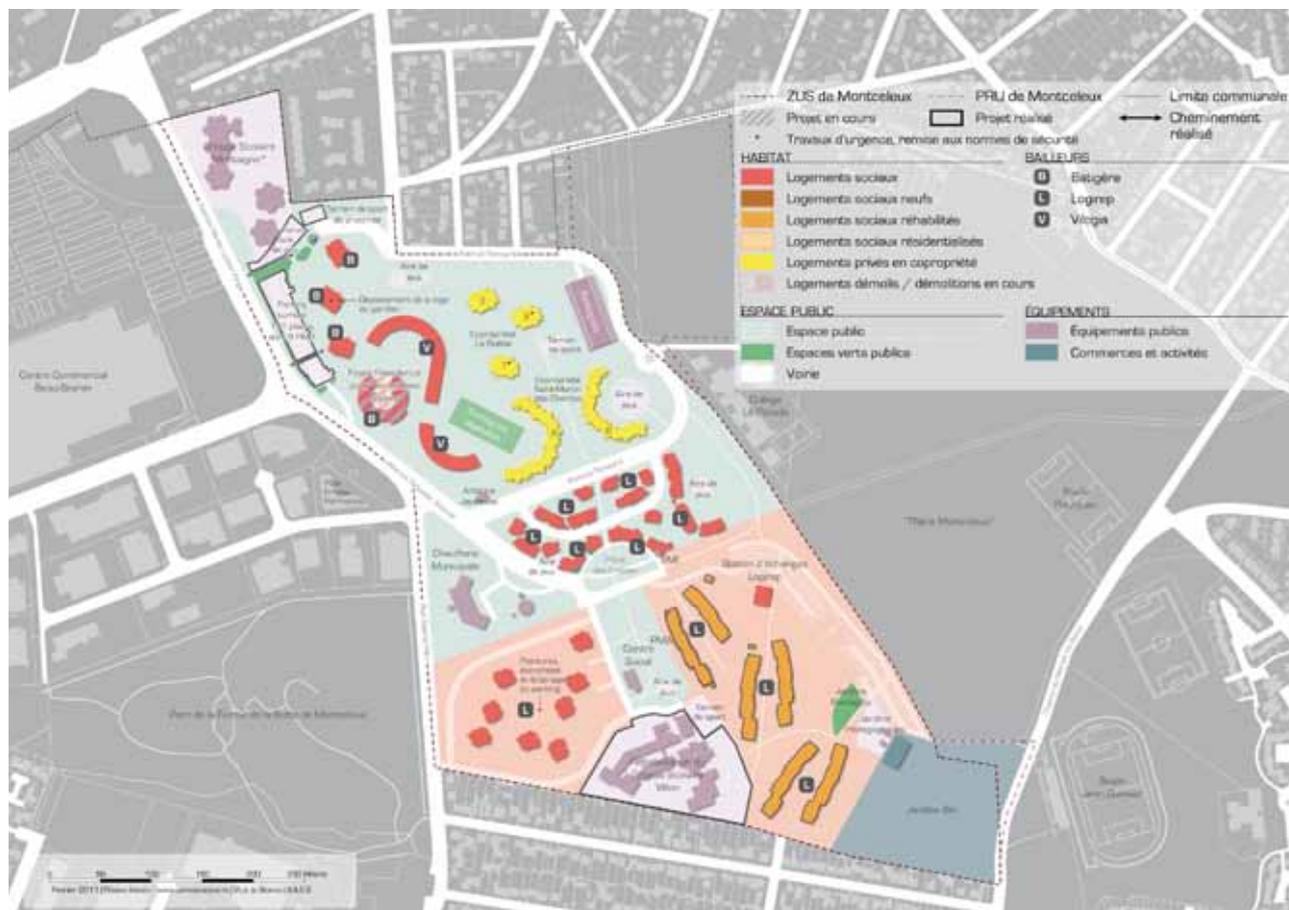
L'équipe envisage de travailler avec la ville autour de trois scénarios. Un premier chercherait à densifier les usages du quartier par de nouvelles aires de jeux le long d'un cheminement Nord-Sud. Ce parcours serait jalonné par un mobilier urbain spécifique. Ce scénario

prend appui sur les activités des enfants dans le quartier, principalement autour de l'école Montaigne, du bibliobus et de la maison de quartier.

Le deuxième scénario vise à tirer parti des qualités paysagères du lieu afin de « rendre le parc remarquable ». Ce parc, qui pourrait devenir un « arboretum », permettrait de revaloriser le lieu, en s'appuyant sur le soin particulier apporté à l'environnement. Des actions de balisage, de fleurissement, d'étiquetage des arbres remarquables, des ateliers avec les enfants pourraient être organisés dans cet objectif.

Le troisième scénario consiste à préfigurer l'hypothèse d'une rue traversant le quartier afin de le désenclaver. En complément, certaines entrées d'immeubles seraient retournées afin d'affirmer la rue. Comme dans les deux autres hypothèses, la démarche serait menée en concertation avec les habitants du quartier, via un certain nombre d'événements à court terme qui pourraient amorcer le projet. ■

Quartier Montceuleux - Pont-blanc - État en mars 2011





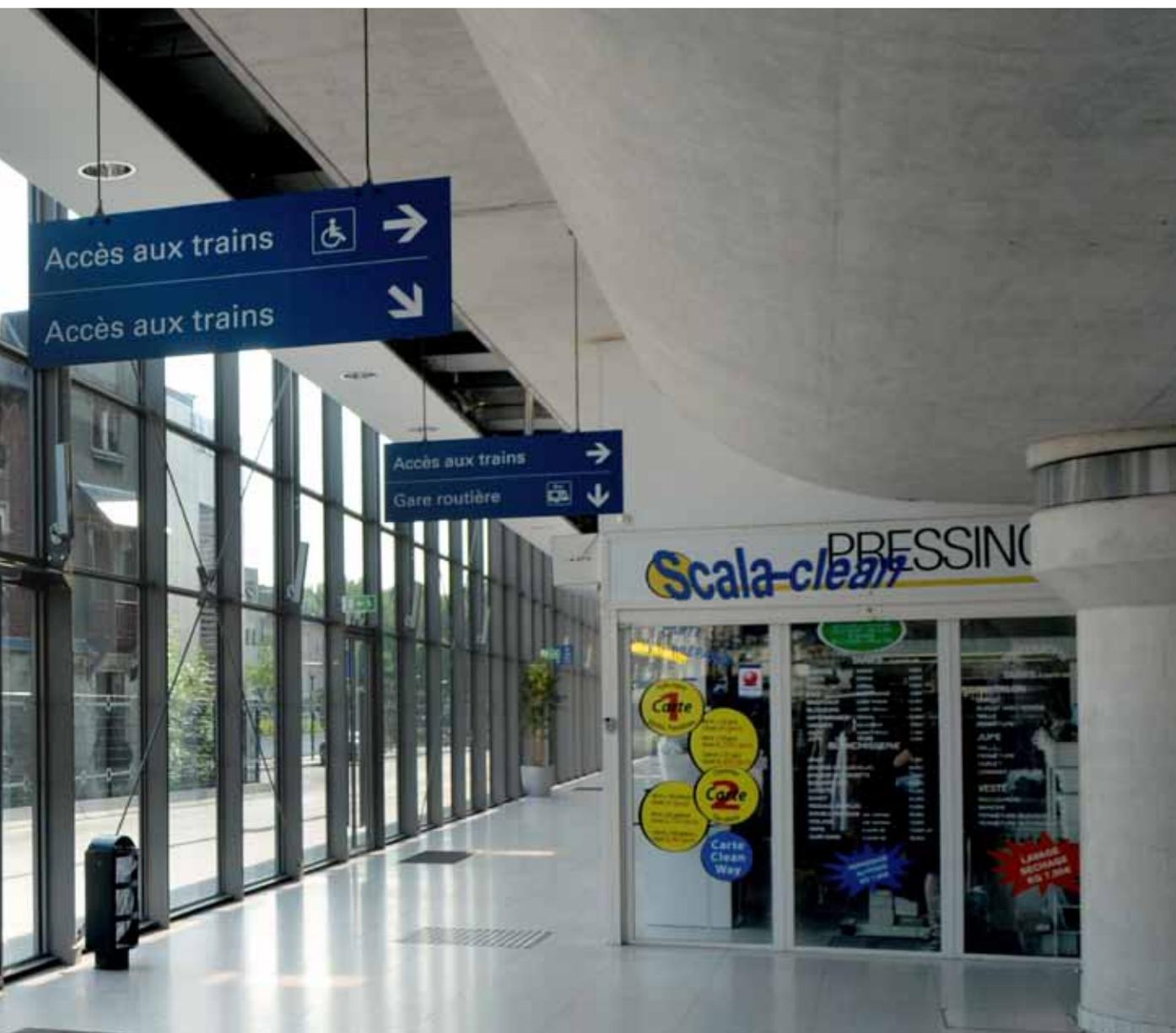
La Villa Max vue depuis la gare, Chelles

Synthèse de l'atelier du 30 juin 2011, à Chelles

→ La gare, repère majeur

Pour les communes suburbaines de l'importance de Chelles et de Sevran, la gare joue le rôle de pôle central. Certains grands équipements urbains y sont concentrés : le commerce, les principales activités tertiaires, les modes de transports non ferroviaires, entre autres. Jean-Jacques Marion, Président de la communauté d'agglomération Marne et Chantierine, l'affirme en ouverture de l'atelier : « Pour les Chellois, la gare est la référence majeure. On est plus ou moins éloigné de la gare... » et d'ajouter qu'il convient de bien mesurer les avantages, mais aussi les contraintes et les risques d'être situé à proximité de la gare, comme c'est le cas de la villa Max et de son jardin.

Car c'est là que tout se passe : l'animation et la plupart des incivilités. Même chose à Sevran dont les deux gares RER (Beaumont et Livry) sous-tendent un axe majeur des cheminements dans la ville. En conséquence, dans les deux cas de Chelles et Sevran, les quartiers des gares constituent le cœur des projets de renouvellement urbain. Non seulement ce sont des portes d'entrée mais on y mesure immédiatement la qualité de la vie urbaine locale. Ce phénomène d'image politique et sociale les rend particulièrement importants pour les équipes municipales. Les espaces publics, en particulier les espaces verts qui s'y trouvent, y jouent un grand rôle.



« La volonté des élus est de conserver ce site en prenant des précautions. Quand on dit conserver, ce n'est pas en faire un musée mais un lieu où le public pourra à la fois se retrouver, visiter. Ne pas en faire un lieu fermé, mais un lieu ouvert à tous. Chacun doit pouvoir s'y promener en toute tranquillité. »

Jean-Jacques Marion,
président de la communauté
d'agglomération Marne et Chantereine

→ Habiter un parc

À l'une des extrémités du centre commercial Beaudottes, à Sevrans, le quartier Montceuleux est réputé vivre plutôt

mal. À l'autre extrémité, le pôle de la gare RER est très équipé et très animé. Aucun lien organique n'existe entre les deux. Organique, parce que la municipalité de Sevrans estime que le parcours est presque naturel et qu'il doit devenir une évidence. De fait, c'est cela, avant tout, un espace vert. C'est la condition d'un trajet naturel en milieu urbain, dès lors que le vert est devenu une des couleurs fondamentales du projet urbain. Une partie du travail sur la sécurité va consister à garantir ce trajet et à en faire un élément du vivre ensemble. Cela convient à l'équipe associée à la Ville et à Pedro José Garcia Sanchez, qui plaide pour une approche écologique de l'espace public en s'intéressant aux interactions entre les acteurs et leur environnement. L'objectif de la Ville est de faire du quartier d'habitat social de Montceuleux, jusqu'ici enclavé, un passage sans trouble entre la gare de Beaudottes et celle de Livry, via le centre commercial.

Le grand projet et l'action quotidienne

Qu'est-ce qu'une cité jardin conçue aujourd'hui ? Le travail sur le projet Montceleux devrait apporter une réponse à cette question en intégrant le quartier à un projet de trame verte entre deux grands parcs. La trame verte et l'axe inter-gares se croiseraient dans un quartier d'habitat social au paysage renouvelé : buttes arasées, talus redessinés, transparences accentuées... Pourtant, les équipes techniques constatent que les positions des habitants sur ce projet de « parc habité » sont très ambiguës. Une certaine opacité de la végétation les inquiète.

« La trame verte relie le parc du Sausset au parc de la Poudrerie, elle est identifiée dans le SDRIF et dans tous les documents intercommunaux. Or la ville veut réfléchir sur le fait que le parc habité fait partie intégrante de la trame verte et que dans ce quartier, on habite la trame verte. Comment redonner de la qualité à ce parc habité qui est aujourd'hui mal vécu ? Comment l'accroche-t-on à une trame végétale et à des circuits valorisés, avec tout ce que comporte le projet de trame verte en matière de pédagogie, d'usages ? Qu'est-ce qu'une cité jardin aujourd'hui, aussi bien terme d'utopie et de projet politique que de paysage et de réalisation concrète ? [...] Les positions des habitants sont ambiguës sur le parc habité : c'est le seul endroit où des copropriétaires ont choisi de venir habiter dans ce quartier, précisément pour le paysage, et puis aujourd'hui ils réclament l'arasement des buttes pour ne plus avoir peur de sortir de chez eux. On a les deux discours qui coexistent. »

Marion Aubin, ville de Sevran

La villa Max, à Chelles, est au cœur de la ZAC « centre-gare ». En achetant la parcelle, la Ville confère à son jardin un destin traditionnel : l'équipe JOURS, qui travaille sur le projet de réhabilitation de l'espace vert, rappelle que la plupart des jardins aujourd'hui publics ont été des jardins privés ouverts à la suite d'une mutation. Le jardin clos de la villa Max concentre, dans un très petit espace (2200 m²) un très grand nombre de points d'intérêt, minéraux et végétaux, généralement fragiles. Son handicap majeur est d'être très légèrement à l'écart des cheminements traditionnels qui vont directement de la gare RER à l'hôtel de ville par la gare routière, le marché couvert et un grand parc public sans clôture. En revanche, dans la dynamique des abords de la gare, la maison prend une importance à laquelle elle n'était pas destinée. Deux points de vue, qui l'exaltent, en sont le signe. Le premier est l'aménagement de la place Gasnier Guy, orientée vers sa tourelle. Le second est

le spectacle qu'elle offre à travers la grande verrière de la gare RER. L'un et l'autre lui donnent un caractère monumental et en font un important objet urbain.

C'est ce que la Ville souhaite exploiter et que l'on a résumé ainsi « Réussir à concilier fréquentation et préservation des espaces. »

→ L'espace comme service public

Aziz Belkhatir, directeur du développement urbain à la Communauté d'agglomération Marne et Chantierne, confirme le très fort investissement de la commune de Chelles sur les usages de l'espace public et sur leur sécurité. Il résume sa conception qualitative du traitement de l'espace urbain collectif en quatre pistes :

1. la maintenance. Il ne suffit pas de bien concevoir, dans un geste architectural de bon niveau. Encore faut-il assurer une présence constante des services d'entretien et de gestion. L'espace commun se fabrique quotidiennement ;
2. la continuité des usages. C'est la tâche fondamentale de l'urbaniste que d'assurer la cohérence. L'espace vert appartient à un système qui correspond à un grand nombre de raisons d'être là, de passer, de s'arrêter... Toutes doivent être envisageables et prévues ;
3. la disponibilité et l'accessibilité. Contre l'affectation exclusive, l'espace commun doit être, dans la mesure du possible, ouvert à tous. La compatibilité des usages et des usagers est l'une des missions des concepteurs et des garants des lieux ;
4. la protection. Lieux et public sont également vulnérables. C'est en terme de protection des uns des autres que se pose la préoccupation sécuritaire.



La réflexion sur le destin de la villa Max et de son jardin se déroule selon ces principes. Elle est soutenue par la conviction que la qualité urbaine des abords est visible et qu'elle est favorable au symbole que représente la maison. Il ne s'agit donc pas d'un simple projet de réhabilitation d'un patrimoine dégradé. La gare routière est traitée comme une promenade ; l'espace bâti sur la

place devant la villa va faire l'objet d'une modernisation, de sorte que la situation incongrue de l'édifice du 19^{ème} siècle puisse devenir un atout.

« Le quartier centre gare est en renouvellement, pour lequel une ZAC a été créée en 2004. C'est un quartier de centre ville avec une pluralité d'usages, un axe commerçant, un lieu de perméabilité important qui comprend toute une série de passages routiers et piétons vers le Nord et le Sud de Chelles, des espaces publics conviviaux comme le parc du Souvenir, le pôle d'échanges et de nombreux équipements. [...] Nous sommes arrivés à un diagnostic partagé avec l'atelier JOURS : la villa Max comprend un pavillon de villégiature, qui est aujourd'hui dans une situation incongrue, au sein d'un quartier en profonde mutation. C'est la richesse de la ville de Chelles, d'avoir une coexistence d'architectures et de programmes »

**François-Xavier Deswarte,
communauté d'agglomération
Marne et Chantierne**

Barbara Allen (CSTB) souligne qu'une telle démarche suppose que l'on débarrasse la réflexion d'une approche trop axée sur les nuisances. Les potentiels de l'espace voisin, le contexte, constituent un atout fondamental. Le symbole que constitue la villa Max doit profiter au projet du « centre-gare » autant que la réciproque. C'est sur l'ensemble de la zone comme lieu public que porte le raisonnement. C'est d'ailleurs dans ce sens que travaille l'équipe JOURS, à partir du scénario exposé.

Dans le cas des nombreux projets que la Ville de Sevrans va consacrer à l'espace public, Pedro José Garcia Sanchez préconise une entrée qu'il qualifie d'ethnographique. C'est-à-dire une observation fine des usages et un repérage au plus proche de la réalité des usagers. Son travail est établi sur une enquête qui tente de démêler, à propos de l'espace et des parcours, les sentiments et les opinions des citoyens. Il prend le parti de s'intéresser aux « situations ordinaires », au fonctionnement quotidien et également, avec l'équipe du laboratoire CRESSON, aux dimensions sensibles de l'espace et des pratiques.

→ Protections

« Je n'attends pas de l'urbanisme une recette miracle pour résoudre les problèmes de sécurité » affirme Stéphane Blanchet, Premier adjoint au maire de Sevrans. « Ce qui nous motive, c'est que le sentiment de sécurité que réclament les habitants comprend le bien-être dans les espaces publics, la tranquillité des déplacements et de la promenade... » Cette déclaration situe, à la fois, la place relative de l'urbanisme dans l'intervention des collectivités



Ilot gare, Sevrans

Le grand projet et l'action quotidienne

territoriales dans le champ de la sécurité en ville et l'importance stratégique des espaces verts, en l'occurrence. Mais elle caractérise surtout le défi de la Ville qui entend dépasser le cadre un peu conventionnel du projet urbain. Elle préfère concevoir l'action urbaine dans laquelle elle est engagée comme un élément d'une stratégie d'ensemble. Certes, l'urgence et la difficulté majeure sont de lutter contre une criminalité dure mais l'urbanisme offre l'occasion de démontrer que l'on souhaite agir pour les habitants plutôt que contre les délinquants. S'il se poursuit jusqu'à son terme, le travail sur le pôle gare-Beaudoctes et sur la liaison avec Montceuleux en apportera la preuve. Très opportune.

L'écoute des doléances des habitants révèle la mise



Square de la Villa Max, Chelles

en cause de la moindre négligence dans l'entretien. Cela confirme le choix, par Aziz Belkhatir, de la maintenance comme première des quatre pistes de réflexions à propos des liens entre sûreté et urbanisme. Pedro José Garcia Sanchez déduit des témoignages de ses interlocuteurs, à Sevrans, que le lien entre urbanisme et sûreté crée une dimension indispensable à l'action : la dimension socio-spatiale. Comment vivent les gens dans les lieux dégradés ? Comment ressentent-ils, alors, les interventions des bailleurs ou de la puissance publique ?

Aujourd'hui, déclarent les équipes municipales de Sevrans, on a d'autres principes que les traditionnelles lisibilité et visibilité. L'intervention envisagée est d'une nature beaucoup plus micro, beaucoup plus fondée sur la réalité observée de la pratique des lieux. L'action sur l'espace urbain repose donc sur l'attention et la vigilance, qui sont les deux aspects principaux de la sûreté. Au cours de l'atelier, les échanges à propos des projets de Chelles, autour de la villa Max, ou de ceux de Sevrans, sur l'axe Beaudoctes-Montceuleux, ont permis d'identifier une hiérarchie des interventions, selon leur poids (et leur coût) d'une part, selon leur calendrier, d'autre part.

« Pour résoudre des problèmes de sécurité comme des tirs entre dealers de réseaux mafieux qui ont une emprise extrêmement importante, il y a des solutions policières à apporter, voire même des solutions politiques. Mais ce qui nous intéresse ici, c'est que la sécurité est ressentie par les habitants de manière beaucoup plus complexe que celle décrite dans les media, même si les trafics de drogue sont bien réels. Les besoins pour les habitants de se sentir en confiance chez eux passe par l'amélioration du stationnement, de la circulation, du cadre de vie, par une attention quotidienne qui permette à chacun de se dire qu'il y a bien une intervention publique. »

Stéphane Blanchet,
premier adjoint au maire de Sevrans

→ Les rythmes d'intervention

Cela a été dit d'emblée : la gare de Chelles figure parmi les grands projets stratégiques du Grand Paris. On est là au sommet de l'échelle d'interventions sur la ville. Le fait est que, sous l'effet de ce grand projet d'urbanisme régional, le centre-gare est en profonde mutation. Même s'il subsiste un doute sur la localisation exacte du futur pôle ferroviaire. Le quartier « centre-gare » demeurera, quoi qu'il en soit, le lieu-phare d'une vaste zone urbaine. Aziz Belkhatir relie ce mouvement au « temps du renouvellement urbain » qui s'amorce, à Chelles au milieu des



Quartier Montceuleux, Sevrans

années 90 et se poursuit, aujourd'hui, avec la gare pour cœur de projet. L'ampleur et les qualités du programme sont décrites par François-Xavier Deswarte, architecte-urbaniste à la communauté d'agglomération Marne et Chantereine : un grand pôle d'interconnexions entre la gare RER et la gare routière ; un réel centre urbain aux usages multiples ; un lieu de passage intense ; plusieurs programmes immobiliers mixtes (bureaux, logements, commerces, espaces verts...). Ces projets se déroulent sur une décennie, au moins.

Pour sa part, la Ville de Sevrans est engagée dans trois entreprises de longue haleine :

1. la reconquête des friches industrielles
2. le renforcement de l'offre d'équipements structurants

3. le renouvellement urbain des quartiers en difficultés

Autour de la gare de Beaudottes, le grand projet d'aménagement comprend la réalisation d'une rue et la restructuration du centre commercial. Cela, c'est le programme d'urbanisme exprimé à moyen et même à long terme. Or l'équipe municipale et l'équipe associée autour de l'Université de Nanterre s'accordent pour dénoncer les pièges d'un tel objectif dominé par un grand projet à terme. Ne serait-ce qu'en raison des échéances budgétaires et des priorités issues des financements ANRU. Ni les unes ni les autres n'étant toujours compatibles avec une demande sociale de permanence ou d'urgence. L'intention de la Ville est de s'efforcer de faire de son projet une action continue, amorcée à partir des besoins immédiats.

Le grand projet et l'action quotidienne



Quartier Montceulex, Sevran

« Alors que tout le monde sait que le projet urbain est un processus fait d'aléas, d'aller/retour, de dissensus, de négociations, on a tendance à le prendre comme quelque chose de linéaire et rationnel. A travers la question des interactions entre les acteurs, on tente d'avoir une approche du projet plus réaliste, qui tient compte de ces aléas. »

Sandra Fiori,
urbaniste, laboratoire CRESSON

La Ville de Nantes appuie ce parti. Au Clos Toreau, un espace a été négligé au profit du projet global. On peut en déduire que l'une des difficultés de l'analyse d'un projet consiste à déterminer l'ordre et la hiérarchie des interventions. Où est-il le plus pertinent d'intervenir ? Socialement et politiquement. Nantes et Sevrans partagent l'expérience des dégâts causés par la lenteur et la lourdeur du plan de financement général. Dans le temps du projet, un secteur s'est dégradé trop vite. Il n'avait pas été prévu par le plan de financement (par exemple, celui de l'ANRU) et il est tout à coup trop tard. L'importance des actions mineures, comme l'aménagement et l'ouverture d'un jardin, ou la création d'un trajet pour piétons, dans le cadre de grands projets urbains pose le problème des confrontations d'échelles dans l'espace et dans le temps.

Stéphane Blanchet insiste sur cette question du temps, de la programmation et du rythme des interventions. La demande sociale convainc vite qu'on ne peut pas attendre que le problème de la criminalité soit réglé pour amorcer le travail sur l'espace. Sous la pression des questions de sécurité liées au grand banditisme, à Sevrans aujourd'hui, il y a des CRS presque à chaque



Square de la Villa Max, Chelles

cage d'escalier. Au point que la population exprime parfois le sentiment d'être prise en otage. Dans le même temps, l'ascenseur est en panne récurrente. Depuis longtemps, une jeune handicapée ne peut plus sortir de chez elle. C'est cela, la charge du quotidien. Le problème de broken window est aussi une question de choix, et de calendrier. L'ambiance urbaine en dépend.

→ Ouverture ou fermeture ?

La question de l'ambiance urbaine est évoquée par Eric Amanou, socio-urbaniste, sous l'angle du choix entre ouverture et fermeture de l'espace public. C'est ainsi qu'elle se pose à Chelles, dans le cas du destin de la villa Max. L'essentiel du travail de l'atelier JOURS consiste à éclairer cette alternative, voire à la dépasser. L'intention ferme de la ville est d'ouvrir ce jardin au public après restauration et, peut-être, affectation du bâtiment. Mais tous sont conscients que cette ambition se heurte aux contraintes des normes d'accessibilité et aux risques de dégradation des objets les plus significatifs (les « fabriques ») sous les agressions de l'usage. C'est la confiance contre la précaution.

Le scénario proposé par JOURS associe la préservation et une certaine exploitation, mais comme décor, pas nécessairement accessible, d'un lieu public remodelé et renouvelé. Il a été bien accueilli parce qu'il combine l'utilisation des qualités du jardin avec les possibilités de les conserver en basculant l'attrait de la promenade sur un espace public aménagé tout autour. Sa restauration et son entretien deviennent une image de la gestion de proximité au sein d'un plus vaste projet.

« On a un petit jardin privé qui va devenir public mais qui ne peut pas être ouvert au public tel quel puisqu'il est potentiellement dangereux : les folies qui sont la richesse du lieu ne permettent pas une ouverture totale. En effet, les gens peuvent tomber, et ils peuvent aussi abîmer les éléments fragiles du jardin. Donc on propose des modes d'ouverture alternatifs. Tout d'abord un parcours choisi : le jardin historique inaccessible mais que l'on puisse admirer depuis un jardin contemporain qui serait en continuité thématique avec le jardin 19^{ème}. Cela peut-être combiné avec l'utilisation du jardin par un public choisi qui peut être des associations, des ateliers pédagogiques... On combine donc ces deux possibilités : un public choisi à l'intérieur du jardin et un parcours choisi qui ouvre à la vue l'ancien jardin. »

Julia Golovanoff et Pierre Vandembrouck,
Atelier JOURS

Le grand projet et l'action quotidienne

« Il faut raisonner l'ensemble de la zone comme un lieu public, avec des éléments de centralité majeurs (la gare, le marché...). Comment cette villa et son jardin pourraient donner une qualité à ce lieu, vu comme un lieu public ? Cette idée, de l'atelier JOURS, d'un parcours qui passerait le long du jardin mais sans y avoir accès, en faisant de celui-ci quelque chose que l'on regarde, un témoignage, cela participe de la création d'un paysage, et de l'espace public. Car l'espace public est aussi construit par son environnement. Cela permet de dépasser la question de la traversée ou non du jardin, le débat ouverture/fermeture. »

Barbara Allen, psycho-sociologue, CSTB

Quant à la sécurité, Jean-Claude Planchou, maire de Chelles, souhaite la situer à sa juste place. Il décide de prendre le léger risque de la malveillance plutôt que de faire de la protection une préoccupation exagérée dès l'amont de tout aménagement. Il faut que le lieu soit ouvert à tous : « Plus c'est ouvert, et moins c'est insécure. Il faut prendre le risque d'offrir à la dégradation ». La minéralité du quartier de la gare sera d'autant plus estimée qu'elle accueillera un petit écrin vert. Il faut ne négliger rien qui puisse donner à rêver. La maison est belle : elle sera utilisée. Peut-être

pour abriter un futur musée du transport urbain. Peut-être une maison du tourisme, ou encore un café. Le caractère original du lieu doit être intégralement offert à la vie sociale. « Moi, je suis très dubitatif sur la vidéosurveillance pour les espaces ouverts. » déclare Jean-Claude Planchou. La gare terminus attire des populations désorientées, exclues. Il veut en tenir compte et les prendre en charge. Jouer la confiance.

« Je ne fais pas une relation directe entre sécurité et protection. [...] Mon expérience de maire me fait dire que ce n'est pas en protégeant toujours plus que l'on sécurise. [...] Nous sommes dans une gare terminus, et comme toutes les gares terminus cela attire des populations complètement exclues. On a constaté qu'il y a un turn over de plusieurs dizaines de personnes, que nos services sociaux se doivent d'accueillir. Et puis il y a aussi des populations qui ont des objectifs délinquants. Leur objectif est de sévir en sortie de gare. [...] La question est de savoir s'ils peuvent respecter ce qui est présenté comme beau. Oui, je fais cette confiance en l'homme. Si on se fixe pour objectif de mettre en valeur ce petit écrin, on mise forcément dans une certaine confiance en l'homme. »

Jean-Paul Planchou, maire de Chelles



Gare de Chelles



Quartier Montceaux vu depuis l'îlot gare, Sevrans

Le programme « Qualité et sûreté des espaces urbains » du Plan Urbanisme Construction Architecture

Lancé en 2010 par le Plan Urbanisme Construction Architecture, le programme « Qualité et sûreté des espaces urbains » a pour but d'expérimenter de nouvelles réponses de maîtrises d'œuvre urbaine permettant d'intégrer la sûreté dans la réalisation des projets d'aménagement. La recherche et la mise en œuvre de solutions programmatiques et conceptuelles innovantes doit permettre de constituer une alternative aux solutions techniques et uniquement défensives. L'enjeu de ce programme réside également dans la constitution d'un vivier de professionnels, en particulier de maîtres d'œuvre, intégrant dans la conception de leurs projets ces préoccupations de sûreté, sans compromettre les vertus de la vie urbaine.

Dans cette optique, dix collectivités locales et un maître d'ouvrage privé proposant treize sites d'études ont été retenus à la suite d'un appel national à candidatures. Sur une durée d'un an, un atelier de réflexion rassemblant collectivités locales, chercheurs et experts étudie collectivement les problématiques posées par chacun des sites afin de permettre à chaque collectivité de concevoir un projet urbain singulier et innovant. Cet atelier permet de restituer et de mettre en débat le travail des experts mais également d'instaurer un échange transversal entre collectivités par le biais de quatre approches thématiques :

- articulation d'espace public et privé et coproduction de la sûreté

- espaces commerciaux, détournements d'usage et sûreté
- le paysage support de sécurisation et de qualité des espaces
- espaces publics de centralité, animation urbaine et sûreté

Chaque rencontre donne lieu à la publication d'un cahier édité par le PUCA. Le cahier d'Aubervilliers publié en janvier 2011 a inauguré cette collection : il présentait les objectifs du programme « Qualité et sûreté des espaces urbains », la problématique associée à chaque site expérimental et proposait des premiers éléments d'analyse sur celui d'Aubervilliers dans laquelle s'est tenue la première rencontre. Le cahier de Nantes, publié en avril, portait sur la résidentialisation. Le troisième cahier, relatif à l'atelier du Kremlin-Bicêtre, traitait de la restructuration des espaces commerciaux au regard des enjeux de sûreté.

Un colloque national de restitution des enseignements du programme se tiendra en janvier 2012; il présentera notamment les solutions programmatiques adoptées sur chacun des sites expérimentaux.

Ce programme est mené en partenariat avec le Forum Français pour la Sécurité Urbaine et l'Institut National des Hautes Etudes de Sécurité et de Justice. ■



Centre gare, Chelles

Demande d'envoi gratuit des cahiers du programme « Qualité et sûreté des espaces urbains »

Pour recevoir la version papier des prochains cahiers du programme « Qualité et sûreté des espaces urbains », merci d'envoyer une demande par e-mail à :

christophe.perrocheau@i-carre.net

En indiquant votre nom, prénom, organisme, adresse postale et adresse e-mail.



Square de la Villa Max, Chelles



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère
de l'Écologie,
du
Développement
durable,
des Transports
et du Logement

Direction Générale
de l'Aménagement,
du Logement
et de la Nature

Le Plan Urbanisme Construction Architecture (PUCA), depuis sa création en 1998, développe à la fois des programmes de recherche incitative, des actions d'expérimentations et apporte son soutien à l'innovation et à la valorisation scientifique et technique dans les domaines de l'aménagement des territoires, de l'habitat, de la construction et de la conception architecturale et urbaine.

Il est organisé selon quatre grands départements de capitalisation des connaissances : **Société urbaines et habitat** traite des politiques urbaines dans leurs fondements socio-économiques ; **Territoires et aménagement** s'intéresse aux enjeux du développement urbain durable et de la planification ; **Villes et architecture** répond aux enjeux de qualité des réalisations architecturales et urbaines ; **Technologies et construction** couvre les champs de l'innovation dans le domaine du bâtiment. Le PUCA développe une recherche incitative sur le **futur des villes à l'impératif du développement durable**.

Ce plan 2007-2012 se décline selon huit programmes finalisés dont les objectifs de recherche répondent aux défis urbains de demain. Ces programmes sont accompagnés d'ateliers thématiques, de bilans de connaissances et de savoir-faire, ainsi que par des programmes transversaux à l'échelle des territoires et des villes et à l'échelle européenne, avec la participation du PUCA à des réseaux européens de recherche.

Le PUCA, par ailleurs, assure le secrétariat permanent du programme de recherche et d'expérimentation sur l'énergie dans le bâtiment (PREBAT).

plan urbanisme construction architecture

► Le gouvernement des villes et la fabrique du bien commun

Planification sociale de l'urbain et des services publics
Citoyenneté et décision urbaine
Intercommunalité et métropolisation
Normes et fabrique du bien commun

► Le renouveau urbain

Rénovation urbaine et mixité sociale
Renouvellement et recomposition des quartiers
Créativité et attractivité des villes

► L'avenir des périphéries urbaines

Qualité et sûreté des espaces urbains
Architecture de la grande échelle
Habitat pluriel : densité, urbanité, intimité
Systèmes périurbains et coûts d'urbanisation
Dynamiques et pratiques résidentielles

► Comportements résidentiels et défis démographiques

Vieillesse de la population et choix résidentiels
Habitat et services aux personnes âgées
Évolutions démographiques et inégalités territoriales

► Accès au logement

Trajectoires résidentielles
Recompositions institutionnelles de l'offre de logement
Modes et formes de l'hébergement
Économie foncière et immobilière

► L'innovation dans l'architecture et la construction

Logements optimisés : coûts, qualité, fiabilité, délai
Concept qualité, habitat, énergie
Logement design pour tous
Évaluation énergétique du patrimoine existant (PREBAT)
Bâtiments démonstrateurs (PREBAT)
REHA (PREBAT)

► Territoires et acteurs économiques

Espaces urbains et dynamiques économiques
Lieux, flux, réseaux dans la ville des services
Développement économique local et mondialisation
Économie de l'aménagement
Attractivité des territoires

► Vers des villes viables et acceptables

Politiques territoriales et développement durable
Risques technologiques : enjeux économiques et territoriaux
Villa urbaine durable
Quartiers durables
Aménagement et démarches HQE
Collectivités locales et politiques énergétiques (PREBAT)
Collectivités locales et défi climatique (PREBAT)

PUCA
Plan Urbanisme Construction Architecture

Grande Arche de la Défense
Paroi Sud
92055 La Défense cedex
tél. 01 40 81 24 30
fax 01 40 81 63 78
www.urbanisme.equipement.gouv.fr/puca